L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau--rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 18 SEPTEMBRE, 1883. 56eme Annee

Ventes pour Taxes du 3ème District de Levee, de Proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES —TROISIEME DISTRICT DE LEVEE— PAROISSE D'ORLEANS, CINQUIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale donnant de la maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 20ème jour d'octobre, A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et de la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1880, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1880, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

ADAMS, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Partie de deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Eliza, Bonny, Seguin et Eveline, désignée comme une partie des lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 91, la dite partie des lots Nos. 1 et 2 formes l'encoignure des rues Eliza et Bonny et mesure 60 pieds de face à la rue Eliza sur 50 pieds de profondeur.

ACADEMIE DES SŒURS DU MONT CARMEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Olivier, Elisa, Valette et Eveline, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 94, le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

ACADEMIE DU TROISIEME ORDRE DE MONT CARMEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Olivier, Elisa, Valette et Eveline, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 94; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

ACADEMIE DU TROISIEME ORDRE DE MONT CARMEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Olivier, Elisa, Valette et Eveline, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 94; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Valette sur 108 pieds de profondeur.

ALEXANDER, HONORE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....50c
Un demi de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné le Raccourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puisaan, désigné comme un demi des lots Nos. 7 et 8 la dit demi des lots Nos. 7 et 8 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$4 00
Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Monroe, Madison et Homer, désignés comme lots Nos. 6 et 9 de l'îlet No. 151; les dits lots Nos 8 et 9 forment l'encoignure des rues Jackson et Monroe et mesurent 83 pieds de face à la rue Jackson sur 126 pieds de profondeur.

ALDRICH, L. D.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Deux certains demis de deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Pauvre, Poudrière, Alix et Bonny désignés comme un demi du lot No. 1 et un demi du lot No. 2 de l'îlet No. 8, les dits demis des lots Nos 1 et 2 forment l'encoignure des rues Peter et Poudrière et mesurent 30 pieds de face à la rue Peter sur 60 pieds de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$4 00
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Alix et Elmire, désignée comme une partie du lot No. 11 de l'îlet No. 40, la dite partie du lot No. 11 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Peter sur 120 pieds de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 21
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chesnut, Alix, Peter et Elmire, désignée comme une partie du lot No. 12 de l'îlet No. 40, la dite partie du lot No. 12 forme l'encoignure des rues Chesnut et Alix et mesure 31 pieds 8 pouces de face à la rue Chesnut sur 84 pieds 8 pouces de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 27
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chesnut, Alix, Peter et Elmire, désignée comme une partie du lot No. 12 de l'îlet No. 40, la dite partie du lot No. 12 forme l'encoignure des rues Chesnut et Alix et mesure 31 pieds 8 pouces de face à la rue Chesnut sur 84 pieds de profondeur.

ALLISON, RICHARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public et Lesseburg, adjoignant la plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 34, le dit lot No. 34 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 120 pieds de profondeur.

ALGIERS BENEVOLENT ASSOCIATION—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Monroe, Franklin et De Armas, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 167, le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

ASHTON, MME JAMES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Washington, Peter et Webster, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 6; le dit lot No. 3 mesure 34 pieds de face à la rue Patterson sur 113 pieds de profondeur.

ASHTON, MME JAMES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$5 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Washington, Peter et Webster, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 61; les dits lots Nos. 7 et 8 forment l'encoignure des rues Patterson et Washington et mesurent 66 pieds de face à la rue Patterson sur une profondeur de 103 pieds d'un côté et 113 pieds de l'autre coté.

ARMSTRONG, ADOLPH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Bringier, Magellan, Orléans et Odéon, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 147; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Valette sur 120 pieds de profondeur.

ANTOINE, CHARLES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Raccourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puisaan, désigné comme un demi des lots Nos. 7 et 8 la dit demi des lots Nos. 7 et 8 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$4 00
Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Monroe, Madison et Homer, désignés comme lots Nos. 6 et 9 de l'îlet No. 151; les dits lots Nos 8 et 9 forment l'encoignure des rues Jackson et Monroe et mesurent 83 pieds de face à la rue Jackson sur 126 pieds de profondeur.

ALDRICH, L. D.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Deux certains demis de deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Pauvre, Poudrière, Alix et Bonny désignés comme un demi du lot No. 1 et un demi du lot No. 2 de l'îlet No. 8, les dits demis des lots Nos 1 et 2 forment l'encoignure des rues Peter et Poudrière et mesurent 30 pieds de face à la rue Peter sur 60 pieds de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$4 00
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Alix et Elmire, désignée comme une partie du lot No. 11 de l'îlet No. 40, la dite partie du lot No. 11 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Peter sur 120 pieds de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 21
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chesnut, Alix, Peter et Elmire, désignée comme une partie du lot No. 12 de l'îlet No. 40, la dite partie du lot No. 12 forme l'encoignure des rues Chesnut et Alix et mesure 31 pieds 8 pouces de face à la rue Chesnut sur 84 pieds de profondeur.

ALLISON, RICHARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public et Lesseburg, adjoignant la plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 34, le dit lot No. 34 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 120 pieds de profondeur.

ALGIERS BENEVOLENT ASSOCIATION—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Monroe, Franklin et De Armas, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 167, le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

ASHTON, MME JAMES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Washington, Peter et Webster, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 6; le dit lot No. 3 mesure 34 pieds de face à la rue Patterson sur 113 pieds de profondeur.

ASHTON, MME JAMES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$5 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Washington, Peter et Webster, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 61; les dits lots Nos. 7 et 8 forment l'encoignure des rues Patterson et Washington et mesurent 66 pieds de face à la rue Patterson sur une profondeur de 103 pieds d'un côté et 113 pieds de l'autre coté.

ARMSTRONG, ADOLPH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Bringier, Magellan, Orléans et Odéon, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 147; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Valette sur 120 pieds de profondeur.

ANTOINE, CHARLES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Raccourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puisaan, désigné comme lot No. 9; le dit lot No. 9 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

AUGUSTIN, ESTHER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Olivier, Verret, Elisa et Alix, désigné comme lot No. 84 de l'îlet No. 82; le dit lot No. 24 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Olivier sur 120 pieds de profondeur.

ALEXANDER, VEUVE GEORGE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$11 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Alix, Elisa et Chesnut, désignés comme lots Nos. 24 et 25 de l'îlet No. 80; les dits lots Nos. 24 et 25 forment l'encoignure des rues Valette et Alix et mesurent 62 pieds de face à la rue Valette sur 120 pieds de profondeur.

ALBRECHT, ROBERT—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$5 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Monroe, Jackson et Market, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'îlet No. 122; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 62 pieds de face à la rue Madison sur 150 pieds de profondeur.

ANDERSON, SAMUEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....65c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Elmire, Peter et Alix, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 41; le dit lot No. 7 mesure 29 pieds de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

ADAMS, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Partie de deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Eliza, Bonny, Seguin et Eveline, désignée comme une partie des lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 91, la dite partie des lots Nos. 1 et 2 forme l'encoignure des rues Eliza et Bonny et mesure 60 pieds de face à la rue Eliza sur 50 pieds de profondeur.

ACADEMIE DES SŒURS DU MONT CARMEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Olivier, Elisa, Valette et Eveline, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 94, le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

ACADEMIE DU TROISIEME ORDRE DE MONT CARMEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Olivier, Elisa, Valette et Eveline, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 94; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

ACADEMIE DU TROISIEME ORDRE DE MONT CARMEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Elisa, Olivier et Eveline, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 94; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Valette sur 108 pieds de profondeur.

ALEXANDER, HONORE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....50c
Un demi de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné le Raccourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puisaan, désigné comme un demi des lots Nos. 7 et 8 la dit demi des lots Nos. 7 et 8 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$4 00
Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Monroe, Madison et Homer, désignés comme lots Nos. 6 et 9 de l'îlet No. 151; les dits lots Nos 8 et 9 forment l'encoignure des rues Jackson et Monroe et mesurent 83 pieds de face à la rue Jackson sur 126 pieds de profondeur.

ALDRICH, L. D.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Deux certains demis de deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Pauvre, Poudrière, Alix et Bonny désignés comme un demi du lot No. 1 et un demi du lot No. 2 de l'îlet No. 8, les dits demis des lots Nos 1 et 2 forment l'encoignure des rues Peter et Poudrière et mesurent 30 pieds de face à la rue Peter sur 60 pieds de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$4 00
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Alix et Elmire, désignée comme une partie du lot No. 11 de l'îlet No. 40, la dite partie du lot No. 11 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Peter sur 120 pieds de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 21
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chesnut, Alix, Peter et Elmire, désignée comme une partie du lot No. 12 de l'îlet No. 40, la dite partie du lot No. 12 forme l'encoignure des rues Chesnut et Alix et mesure 31 pieds 8 pouces de face à la rue Chesnut sur 84 pieds de profondeur.

ALLISON, RICHARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public et Lesseburg, adjoignant la plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 34, le dit lot No. 34 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 120 pieds de profondeur.

ALGIERS BENEVOLENT ASSOCIATION—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Monroe, Franklin et De Armas, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 167, le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

ASHTON, MME JAMES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Washington, Peter et Webster, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 6; le dit lot No. 3 mesure 34 pieds de face à la rue Patterson sur 113 pieds de profondeur.

ASHTON, MME JAMES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$5 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Washington, Peter et Webster, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 61; les dits lots Nos. 7 et 8 forment l'encoignure des rues Patterson et Washington et mesurent 66 pieds de face à la rue Patterson sur une profondeur de 103 pieds d'un côté et 113 pieds de l'autre coté.

ARMSTRONG, ADOLPH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Bringier, Magellan, Orléans et Odéon, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 147; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Valette sur 120 pieds de profondeur.

ANTOINE, CHARLES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Raccourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puisaan, désigné comme lot No. 9; le dit lot No. 9 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

BLINKAU, JULES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 50
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Webster, Church, Poudrière et Alix, désignés comme lots Nos. 12, 13 et 14 de l'îlet No. 97; les dits lots Nos. 12, 13 et 14 mesurent 91 pieds de face à la rue Eliza sur 120 pieds de profondeur.

BRIGGS, MARY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....27c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Jefferson, Madison et Newton, désigné comme un demi du lot No. 6 de l'îlet No. 184; le dit demi du lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 160 pieds de profondeur.

BRINKER, HENRY J.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$20 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Pauvre et Peter, désignées comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'îlet No. 24; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 forment l'encoignure des rues Delaronde et Pauvre et mesurent 85 pieds 10 pouces de face à la rue Delaronde sur 187 pieds 10 pouces de profondeur.

BROWN, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$2 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Elisa, Washington et Eveline, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 102; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 62 pieds 7 pouces de face à la rue Webster sur 122 pieds de profondeur.

BROWN, C. H. ET J. MATHIS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Franklin, Verret et Newton, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 181; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

BROWN, GEORGE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$40 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Jefferson, Madison et Newton, désigné comme un demi du lot No. 6 de l'îlet No. 184; le dit demi du lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 160 pieds de profondeur.

BOHR, MINEUR ELIZABETH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$7 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Franklin, De Armas et Decatur, désignés comme lots Nos. 25 et 26 de l'îlet No. 187; les dits lots Nos. 22 et 23 mesurent 61 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

BROOKS CAROLINE—Taxe de 1880, trois cinq district de levée, montant à.....40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Franklin, Sections et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 219; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

BROWN MICHAEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Sections et Lapeyrouse, désignés comme lots Nos. 16, 17 et 18 de l'îlet No. 219; ensemble les dits lots Nos. 16, 17 et 18 mesurent chacun 29 de l'îlet No. 79; le dit lot No. 29 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

AMANN, NICHOLAS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$9 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Chesnut, Eliza et Alix, désignés comme lots Nos. 21, 22 et 23 de l'îlet No. 79; les dits lots Nos. 21, 22 et 23 mesurent 92 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

ALEXANDER, VEUVE GEORGE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Peter et Chesnut, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 33; le dit lot No. 13 mesure 25 pieds 9 pouces de face à la rue Alix sur 96 pieds de profondeur.

ALEXANDER, VEUVE GEORGE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$5 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Alix, Peter et Chesnut, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 33; le dit lot No. 16 mesure 32 pieds 2 pouces de face à la rue Valette sur 121 pieds de profondeur.

BANNESTER, RICHARDSON—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....50c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Canal, Market et Eveline, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 116; les dits 2 lots mesurent 60 pieds de face à la rue LeBœuf sur 128 pieds de profondeur.

BLACKWELL, F. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Franklin et Decatur, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 167; le dit lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue De Armas sur 120 pieds de profondeur.

BAUSSAUR, PAUL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 75
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Raccourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puisaan, désigné comme lot No. 2, le dit lot No. 2 mesure 45 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

BAILEYS, RICKSON—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....65c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété vendue par A. Canus, borné par le Chemin Public au dessus par la propriété de marais et au dessous par la propriété de T. Camus, faisant partie du No 5, désigné comme lot No. 27; le dit lot No. 27 mesure 46 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

BEMIS, PAUL ET A. CHERRY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington Webster, Elisa et Alix, désigné comme lot No. 32 de l'îlet No. 73; le dit lot No. 32 mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur 128 pieds de profondeur.

BENNETT, ALEXANDER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....50c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Magellan, Orléans et Odéon, désigné comme le demi de l'îlet No. 19 (Tunisburg); le dit demi îlet mesure 143 pieds de face à la rue Bringier sur 319 pieds de profondeur.

BAILEYS, HENRY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Church et la propriété vendue par B. Lacoste, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 153; le dit lot No. 12 mesure 64 pieds de face à la rue Homer sur 128 pieds de profondeur.

BAKER, MME MARY ANN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$25 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 7, (propriété de plantation), le dit lot No. 7 mesure 2 arpents de face à la rivière Mississippi sur 40 arpents de profondeur.

BORMAN, LEROY, Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$2 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Webster, Jackson, Washington et Market, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'îlet No. 122; les dits lots Nos. 8, 9 et 10 forment l'encoignure des rues Webster et Jackson et mesurent 90 pieds 3 pouces de face à la rue Webster sur 121 pieds 2 pouces de profondeur.

BAUM, JOHN ET R. MOTT—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Decatur, propriété vendue par B. Lacoste et restant non vendu, le dit lot No. 6 de l'îlet No. 184, le dit demi du lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 160 pieds de profondeur.

BRINKER, HENRY J.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$20 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Pauvre et Peter, désignées comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'îlet No. 24; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 forment l'encoignure des rues Delaronde et Pauvre et mesurent 85 pieds 10 pouces de face à la rue Delaronde sur 187 pieds 10 pouces de profondeur.

BROWN, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$2 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Elmire, Peter et Alix, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 102; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 62 pieds 7 pouces de face à la rue Webster sur 122 pieds de profondeur.

BROWN, C. H. ET J. MATHIS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Franklin, Verret et Newton, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 181; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

BROWN, GEORGE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$40 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Jefferson, Madison et Newton, désigné comme un demi du lot No. 6 de l'îlet No. 184; le dit demi du lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 160 pieds de profondeur.

BOHR, MINEUR ELIZABETH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$7 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Franklin, De Armas et Decatur, désignés comme lots Nos. 25 et 26 de l'îlet No. 187; les dits lots Nos. 22 et